

## Flexibilité, mobilité et précarité

Nicole BOUCHER

Sociologue, Université Laval du Québec

La précarité, je la connais, je l'ai vécue. En tant qu', j'ai subi la fermeture des frontières françaises des années 1974, fermeture directement attribuable à la crise économique de l'époque, la crise du pétrole. Ensuite, en 1984, de retour au Québec cette fois-ci, j'ai également subi la crise économique, particulièrement sensible à cette époque, sous la forme d'absence de travail, de poste permanent, même pour une travailleuse sociale, sociologue, disposant d'un doctorat et d'une expérience d'enseignement universitaire. C'est pourquoi j'ai préféré me poser de questions comme par exemple quelle crise? Quelle transition? Au lieu de chercher des solutions. C'est un choix intellectuel de privilégier l'analyse qui implique le refus du sentiment d'urgence et de panique ambiant.

C'est de cette manière que j'ai découvert que le Canada et les USA utilisent l'immigration comme moyen de normalisation de la précarité depuis au moins la négociation de l'accord de libre échange en 1985. Au Canada, c'est justement une caracté-

ristique du rapport MacDonald et de la politique de depuis la fin des trente glorieuses, c'est à dire depuis que les élites et les experts du monde moderne se demandent ardemment comment résoudre, celle dont nous avons pris conscience au début des années 1980. Pour résoudre la crise, chacun y va de sa solution. Mais aussi chacun explique, que la seule solution est la sienne. Un certain accord se dégage toutefois, le libre échange et l'immigration sont impératifs. En effet, dans le cours d'économie internationale, la question avait été vite réglée : il n'y avait qu'à favoriser la circulation des biens, des capitaux et des personnes, pour que, la et la des ressources soient maximales (Verhaeren, 1990, Sassen, 1993, Claude-Valentin, 1997). Au Québec, cette s'énonçait simplement : . La pensée unique était et est encore la seule solution rationnelle, celle qui permet de maintenir l'ordre, de pour résoudre .

Alors la normalisation de la précarité s'est imposée petit à petit, par tous les moyens possibles, y compris les politiques internationales d'. Jus-

tement, Alain Morice dans son article *Les travailleurs étrangers aux avant-postes de la précarité*, dans *Le Monde diplomatique* de janvier 1997 avait très bien démontré que le , c'est-à-dire que l'immigration internationale légale ou non, est justement une modalité idéale pour accélérer la mise en précarité de l'ensemble de la main d'oeuvre, au niveau international. (voir aussi *Le Monde*, 2006) Pour sa part, Georges Balandier avait également clairement indiqué dès cette époque, que l' était le mode de gouvernance imposé par les élites et les avant-gardes volontaristes (RIAC, 1993). Pour sa part, Armand Mattelart dans son livre sur *l'histoire de L'utopie planétaire* (1999) nous explique que, par l'intermédiaire des grands sommets et des interventions des grands organismes internationaux comme l'ONU, le FMI, la Banque mondiale, mais surtout l'OMC, la mondialisation s'impose comme solution unique. En effet, ces organismes pour éviter le pire, jouent les pompiers. Autrement dit, selon eux, la précarisation de l'ensemble de la main d'oeuvre, du marché du travail, est la solution

pour faire face à la réduction de la demande dans le secteur primaire et secondaire. Et comme la est impensable pour des raisons sociales et politiques, l'inflation du secteur tertiaire est inévitable, mais précaire. Et évidemment la mobilité internationale devient une obligation pour la survie du système économique, ce que dit explicitement l'OCDE dans un document récent (Banque mondiale - OCDE, 2004).

Pour ma part, je ne connais pas La solution. Je tente simplement depuis longtemps de faire savoir que le monde change (Balandier, 2005), que la modernité s'effondre, que l'état implose et que le migrant, désirable ou indésirable, n'est pas contrôlable, pas plus que chacun de nous. Bien sûr, le migrant, l'autre est un bouc émissaire idéal dans les circonstances présentes, dans un contexte de transition ingérable. Bien sûr, tous les gouvernements et les politiques s'en servent largement en ce moment comme ennemi indomptable et alimentent la guerre au terrorisme comme mode de gestion de la crise. Mais la crise de confiance des populations dans les institutions et les politiques croit et personne n'est dupe. Finalement la gestion de la crise se fait par la population et non par les élites de la gouvernance. C'est pourquoi, de mon point de vue, la mobilité interna-

tionale est incontrôlable. Les anciens murs comme les nouveaux (Martinez, 2004) et les nouvelles politiques de contrôle de l'immigration ne font que mettre en évidence la précarisation généralisée du marché du travail, de l'économie et de la politique. Ils permettent surtout de rendre visible et lisible les transitions en cours. La migration est de moins en moins un choix, elle est donc de moins en moins contrôlable. Effet pervers indicateur de la globalisation, plus que résultat désirable du libre échange et de la mondialisation orchestrée, la transition se poursuit malgré et par les ajustements structurels, malgré et par les conflits (Bonfiglioli, 2006), malgré et par toutes les victimes innocentes ...

En résumé, les politiques de précarisation de l'immigration ne sont, partout, qu'un alignement international, l'immigration n'étant depuis longtemps que le moyen privilégié d'augmenter la précarité et la flexibilité générale de la main d'oeuvre. C'est très choquant bien sûr pour tout ceux qui luttent depuis longtemps contre les inégalités et les discriminations. Mais l'essentiel est ailleurs : dans l'impuissance des élites à contrôler et à gouverner les transitions (Coenen.Huther, 2004. Koko Gabriel, 2006). Les dernières statistiques internationales prouvent qu'en fait, la mobilité interna-

nale et nationale s'accroît, et qu'en conséquence, les diversifications des populations en présence sur l'ensemble du globe est concrète (Autrement, 2005). C'est ainsi que la légitimité des migrations s'impose dans les mentalités, de façon irréversible (Fournier, 2006). Ce sont les hommes qui font l'histoire même s'ils ne savent pas toujours l'histoire qu'ils font. ■

#### Références

- Autrement, *Atlas des migrations internationales: réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Le Mémorial de Caen, 2005: 79.
- Balandier, Georges, *Le grand dérangement*, Paris, PUF, 2005.
- Balandier, Georges, dans RIAC, *L'insécurité, La peur de la peur*, 30, 70, aut. 1993.
- Banque mondiale-OCDE, *Echanges et migrations: pour une main-d'oeuvre mobile à l'échelle mondiale*, Paris, 2004: 246.
- Bonfiglioli, Chiara & Sébastien Budgen, *La planète altermondialiste*, Paris, Textuel, 2006: 253.
- Boucher, Nicole, *L'invitation à l'étranger, L'injonction identitaire et la mondialisation du racisme*, Ecarts d'identité, 84-85, mars-juin 1998: 55-58.
- Claude-Valentin, Marie, *A quoi sert l'emploi des étrangers?*, dans Fassin, Didier & al, *Les Lois de l'inhospitalité: les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, La Découverte, 1997.
- Coenen-Huther, Jacques, *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin, 2004: 173.
- Fournier, Carole Marie & Juan Manuel Toro Lara, *La réunification familiale: une stratégie de développement communautaire durable?* Thèmes canadiens, L'immigration et les familles, printemps 2006: 87-90.\*
- Koko, Gabriel, *Une économie d'apprentis sorciers*, Le Monde diplomatique, octobre 2006.
- Le Monde, *Le siècle des migrants, La bourse aux nouveaux esclaves*, Dossiers & documents, 350, février 2006: 8.
- Martinez, Ruben, La FRONTERA. *L'Odyssée d'une famille mexicaine*, Paris, Albin Michel, 2004: 359.
- Mattelart, Armand, *Histoire de l'utopie planétaire: de la cité prophétique à la société locale*, Paris, La Découverte, 1999.
- Morice, Alain, *Les travailleurs étrangers avant-postes de la précarité*, Le Monde Diplomatique, 514, janvier 1997.
- Sassen, Saskia, *Immigration and local labor markets*, in Portes, A., *The economic sociology of immigration: Essays on network, ethnicity and entrepreneurship*, NY, Sage, 1993.
- Verhaeren, R. E, *Partir? Une théorie économique des migrations internationales*, Grenoble, PUG, 1990.